

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2586**

concernant la suspension des admissions au programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles (0829)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que la mise en œuvre du programme nécessite la collaboration étroite de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec;

**ATTENDU** la résolution 164-MSS-070916-03 du conseil de module des sciences de la santé;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Guay, appuyée par madame Émilie Robitaille,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la suspension des admissions au programme court de premier cycle sur l'évaluation des amétropies et des fonctions visuelles (0829), et ce, à compter du trimestre d'automne 2016 et jusqu'à nouvel ordre;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration de mandater la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche de rouvrir les admissions au programme lorsque la situation politique au sein de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec sera plus propice au développement d'une telle collaboration.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2587**

concernant la modification des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines (7114/7214/7314, 4253, 4568, 4479 et 8757)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution de la 311<sup>e</sup> réunion de la commission des études tenue le 30 mai 2013 approuvant le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines : baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7114), certificat en santé et sécurité au travail (4253), certificat en politiques publiques du travail (4131);

**ATTENDU** le projet de modification des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines (7114/7214/7314, 4253, 4568, 4479 et 8757);

**ATTENDU** le tableau synthèse des suivis donnés aux recommandations du dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines;

**ATTENDU** les descriptifs des nouveaux cours;

**ATTENDU** les triptyques présentant les modifications de cours;

**ATTENDU** les triptyques présentant les modifications de programme;

**ATTENDU** les résolutions du conseil de module de relations industrielles approuvant les modifications des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines, lesquelles modifications donnent suite aux recommandations du rapport d'évaluation;

**ATTENDU** la résolution du Département de relations industrielles approuvant les nouveaux descriptifs de cours;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la 101<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue le 13 janvier 2016;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la 102<sup>e</sup> réunion extraordinaire de la sous-commission des études tenue le 19 janvier 2016;

**ATTENDU** le document « Réponses aux demandes des membres de la sous-commission des études »;

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la 106<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue le 21 septembre 2016;

**ATTENDU** la résolution 106-SCE-247 de la 106<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études recommandant l'approbation des modifications des programmes en relations industrielles et en ressources humaines;

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 336-CE-2587**

concernant la modification des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines (7114/7214/7314, 4253, 4568, 4479 et 8757)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Martin Robitaille, appuyée par monsieur Daniel Langevin,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines (7114/7214/7314, 4253, 4568, 4479 et 8757).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2588**

concernant le projet de création, au baccalauréat en génie électrique (7543) et au baccalauréat en génie informatique (7643), d'une activité obligatoire à 0 crédit :  
*Formation sur la sécurité dans les laboratoires de génie*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2016-CMG-002 de la 45<sup>e</sup> réunion du Module de l'ingénierie tenue le mercredi 30 mars 2016;

**ATTENDU** la résolution INF2927 de la 278<sup>e</sup> assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie tenue le mercredi 20 avril 2016;

**ATTENDU** le descriptif du nouveau cours *GENXXXX Formation sur la sécurité dans les laboratoires de génie*;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Christiane Guay,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du cours *GENXXXX Formation sur la sécurité dans les laboratoires de génie*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2589**

concernant l'ouverture des admissions à la maîtrise en administration des affaires (1522, 1523 et 1524) au trimestre d'hiver au campus de Gatineau et au campus de Saint-Jérôme, à temps complet et à temps partiel, à partir du trimestre d'hiver 2017

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le nombre important de demandes d'admission à l'automne 2016 (127 à Gatineau et 44 à Saint-Jérôme);

**ATTENDU** la demande manifeste de la part de candidats pour une admission au trimestre d'hiver;

**ATTENDU** la résolution du comité de programme de deuxième cycle en administration des affaires et la volonté du comité d'ouvrir les admissions au trimestre d'hiver en vue de mieux répartir la charge de travail administratif sur l'année;

**ATTENDU** que la structure actuelle du programme permettrait l'insertion de nouveaux étudiants dans les activités déjà projetées pour l'hiver 2017, sans dédoublements ni ajouts de cours;

**ATTENDU** qu'il faut un nombre suffisant d'étudiants pour supporter une offre de cours viable dans trois concentrations;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Emmanuelle Avon,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'ouvrir les admissions à la maîtrise en administration des affaires (1522, 1523 et 1524) au trimestre d'hiver au campus de Gatineau et au campus de Saint-Jérôme, à temps complet et à temps partiel, et ce, à partir du trimestre d'hiver 2017.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2590**

concernant le projet de création de la concentration en comptabilité et le projet de modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement régulier - 1523)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de création de la concentration en comptabilité et le projet de modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement régulier - 1523);

**ATTENDU** l'extrait confirmé du procès-verbal de la 105<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue le 30 août 2016;

**ATTENDU** la résolution 105-SCE-246 du 30 août 2016 de la sous-commission des études recommandant la création de la concentration en comptabilité et la modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement régulier - 1523);

**ATTENDU** la liste des modifications et des ajustements effectués au projet faisant suite aux préoccupations soulevées par les membres de la sous-commission des études à sa réunion du 30 août 2016;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Nadia Baaziz, appuyée par monsieur Danny Caron-St-Pierre,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création de la concentration en comptabilité et la modification du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement régulier - 1523);

**DE MANDATER** le Décanat des études en vue de faire les suivis nécessaires auprès de la Direction des études et de la recherche de l'Université du Québec pour qu'elle informe de cette modification la Direction générale des affaires universitaires et interordres au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2591**

concernant le projet de création du programme de doctorat en psychologie (Ph. D., cheminement recherche, 120 crédits)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le document présentant le projet de création du programme de doctorat en psychologie (Ph.D., cheminement recherche, 120 crédits);

**ATTENDU** les annexes afférentes au projet;

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la 106<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue le 21 septembre 2016;

**ATTENDU** la résolution 106-SCE-248 du 21 septembre 2016 de la sous-commission des études recommandant la création du programme de doctorat en psychologie (Ph. D., cheminement recherche, 120 crédits);

**ATTENDU** la liste des préoccupations soulevées par les membres de la sous-commission des études à sa réunion du 21 septembre;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Guay, appuyée par monsieur Robert Bilterys,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de création du programme de doctorat en psychologie (Ph. D., cheminement recherche, 120 crédits).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2592**

concernant le projet de création du cours INFXXXX *Programmation de systèmes embarqués en C/C ++*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2016-CMI-003 du Module de l'informatique;

**ATTENDU** la résolution INF2925 de la 278<sup>e</sup> assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie tenue le 20 avril 2016;

**ATTENDU** la résolution 2016-CMG-010 du Module de l'ingénierie;

**ATTENDU** le descriptif du nouveau cours INFXXXX *Programmation de systèmes embarqués en C/C ++*;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Christiane Guay,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du cours INFXXXX *Programmation de systèmes embarqués en C/C ++*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2593**

concernant le projet de modification du cours INF4103 *Architecture des ordinateurs II*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2016-CMI-003 du Module de l'informatique;

**ATTENDU** la résolution INF2937 de la 280<sup>e</sup> assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie tenue le 8 juin 2016;

**ATTENDU** le triptyque du nouveau cours INFXXXX *Architecture des ordinateurs II*;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Salomon Fotsing, appuyée par monsieur Robert Bilterys,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification du cours INFXXXX *Architecture des ordinateurs II*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2594**

concernant la nomination d'un membre au comité d'habilitation

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le mandat et la composition du comité d'habilitation institués en vertu du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

**ATTENDU** que le doyen des études et le doyen de la recherche sont commis d'office membres du comité d'habilitation, tel qu'il appert de l'article 7.2 du Cadre institutionnel;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 19 août 2016 et le rappel effectué le 7 septembre 2016;

**ATTENDU** les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance de la commission des études;

**ATTENDU** la recommandation du doyen des études;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Nadia Baaziz,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Luigi Logrippo, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie, pour un mandat débutant le 11 octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2595**

concernant la nomination d'un membre au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 309-CE-2283 de la commission des études du 14 mars 2013;

**ATTENDU** le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

**ATTENDU** l'échange de courriel avec l'AGE-UQO pour la nomination d'un représentant étudiant au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat;

**ATTENDU** la résolution de l'AGE-UQO reçue au Bureau du secrétaire général et présentée en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance et la recommandation du doyen des études agissant d'office;

Sur proposition de monsieur Daniel Langevin, appuyée par monsieur Marc Landry,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Mathieu Marquis à titre de représentant des étudiants au comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 7 octobre 2016 au 6 octobre 2018.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2596**

concernant la nomination d'un membre au comité de discipline

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le mandat et la composition du comité de discipline;

**ATTENDU** l'article 6.8 du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de discipline;

**ATTENDU** le poste vacant du comité de discipline;

**ATTENDU** la résolution de l'AGE-UQO reçue au Bureau du secrétaire général et présentée en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance et la recommandation du doyen des études agissant d'office;

Sur proposition de monsieur Daniel Langevin, appuyée par monsieur Marc Landry,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Stéphane Forget, membre du comité de discipline à titre d'étudiant, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 7 octobre 2016 au 6 octobre 2018.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 336-CE-2597

concernant un avis de la commission des études au conseil d'administration relative au projet de *Règlement général*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires*;

**ATTENDU** que ledit règlement a été adopté par le conseil d'administration en 1976 et qu'il a fait l'objet de plusieurs modifications, dont la plus récente a été effectuée le 5 mars 2007;

**ATTENDU** la nécessité de réviser ce règlement afin de l'actualiser et de le rendre plus précis;

**ATTENDU** la session de travail du conseil d'administration, le 22 mars 2014, sur le projet de *Règlement général*;

**ATTENDU** que le projet de *Règlement général* a été soumis par le secrétaire général à la consultation, du 16 avril au 30 mai 2014, auprès des groupes suivants, soit :

- Le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO;
- Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO;
- Le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO;
- Le Syndicat du groupe de soutien de l'UQO;
- Le Syndicat des étudiantes et étudiants salariés(e) de l'UQO;
- L'Association générale des étudiants de l'UQO;
- L'Association des cadres;
- L'Association du personnel administratif.

**ATTENDU** que les avis reçus suite à ladite consultation ont été transmis intégralement aux membres de la commission des études lors de la 320<sup>e</sup> réunion tenue le 9 octobre 2014 et ajournée au 27 novembre 2014;

**ATTENDU** que la commission des études a convenu de façon unanime, lors de sa 320<sup>e</sup> réunion, de poursuivre l'étude du projet de *Règlement général* lors de sessions de travail de la commission des études;

**ATTENDU** la tenue de quatre (4) sessions de travail de la commission des études sur le projet de *Règlement général*, soit le 17 mars 2015, le 28 avril 2015, le 19 mai 2015 et le 16 juin 2015;

**ATTENDU** l'avis légal émis le 17 mai 2015 à l'égard de certains articles du projet de *Règlement général* par la firme DJB Avocat(e)s, à la demande du Syndicat des professeures et professeurs de l'UQO;

**ATTENDU** l'avis légal émis le 21 juillet 2015 à l'égard de certains articles du projet de *Règlement général* par la firme Bélanger Sauvé, à la demande du secrétaire général de l'UQO;

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 336-CE-2597**

concernant un avis de la commission des études au conseil d'administration relative au projet de *Règlement général*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les discussions tenues lors de la 330<sup>e</sup> réunion régulière de la commission des études, le 28 janvier 2016;

**ATTENDU** l'avis légal émis le 14 mars 2016 à l'égard de certains articles du projet de *Règlement général* par La Boîte Juridique, à la demande de l'Association générale des étudiants de l'UQO (AGE-UQO);

**ATTENDU** le projet de *Règlement général*, lequel tient compte des commentaires de la consultation, des travaux de la commission des études et des avis légaux;

**ATTENDU** les discussions et les deux modifications convenues en séance, soit d'ajouter à l'article 103 relatif à la composition de la commission des études, que la commission favorise la représentation à parts égales de femmes et d'hommes, et de modifier l'article 103.5 par le texte suivant « deux chargés de cours; il est suggéré un chargé de cours de chaque campus;»

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par madame Emmanuelle Avon,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE TRANSMETTRE** un avis favorable de la commission des études au conseil d'administration concernant le projet de *Règlement général*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 336-CE-2598**

concernant un avis de la commission des études au conseil d'administration sur le Plan stratégique 2016-2020 de l'UQO

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que la réalisation d'une planification stratégique s'avère importante, à la fois dans sa phase d'élaboration, en ce qu'elle mobilise, par des activités de rapprochement et de discussion, tous les acteurs, tant ceux de la communauté universitaire que de la communauté externe, concernés et intéressés par le développement et le rayonnement de l'UQO, et à la fois dans sa phase de mise en œuvre, en ce qu'elle vient préciser et articuler la vision du développement de l'Université, de son rôle et de ses priorités, ajoutant ainsi à la nécessaire cohésion des actions qu'elle entreprend et des mandats qu'elle réalise;

**ATTENDU** l'adoption du processus d'élaboration du plan stratégique 2016-2020 de l'Université du Québec en Outaouais par le conseil d'administration à sa réunion du 28 septembre 2015 (résolution 386-CA-5872);

**ATTENDU** les travaux réalisés par le comité de coordination et le comité de pilotage chargés de superviser l'élaboration de la planification stratégique ainsi que l'identification des projets prioritaires, en collaboration avec le comité d'évaluation des projets;

**ATTENDU** les sessions d'information en cours, tant à l'interne qu'à l'externe, portant sur le plan stratégique proposé et les projets prioritaires retenus;

**ATTENDU** que l'UQO doit être en mesure de rendre compte, une fois mise en place, de la réalisation de sa planification stratégique et de sa capacité à réaliser les projets prioritaires identifiés;

**ATTENDU** la formation d'un comité de gestion des projets chargé de coordonner la mise en œuvre des projets et de rendre des comptes sur la réalisation desdits projets;

**ATTENDU** qu'il est requis et souhaitable que la commission des études donne son avis sur le plan stratégique et les projets proposés, lequel avis sera transmis au conseil d'administration du 24 octobre 2016, qui sera invité à approuver lesdits documents;

**ATTENDU** la recommandation du recteur et les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Emmanuelle Avon,

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 336-CE-2598**

concernant un avis de la commission des études au conseil d'administration sur le Plan stratégique 2016-2020 de l'UQO

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**IL EST RÉSOLU :**

**DE TRANSMETTRE** un avis favorable au conseil d'administration concernant le Plan stratégique 2016-2020 de l'UQO.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

**RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU DÉVOILEMENT DU NOM DU RÉCIPIENDAIRE (1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2016)**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 336-CE-2599**

concernant l'octroi de la distinction « Mérite étudiant »

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-sixième réunion tenue le jeudi 6 octobre 2016 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'intérêt pour l'UQO de reconnaître officiellement le mérite exceptionnel de nouveaux diplômés de l'UQO;

**ATTENDU** la *Politique relative aux prix et distinctions*;

**ATTENDU** le concours 2016 du prix du *Mérite étudiant*;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par monsieur Robert Bilterys,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** la distinction « Mérite étudiant » à madame Audrée St-Onge.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général